

NOS COORDONNÉES

Point de contact - France

Cidem - Point de contact CERV
167 Bd de la Villette, 75010 Paris

Responsable

Christine Marétheu

☎ (+33) 01 80 05 27 41

✉ maretheu@cidem.org

Encadré et soutenu par :



 Programme CERV

 Programme CERV

 @cervfrance

PROGRAMME

CERV

Volet 4

Daphné

CITOYENS,

EGALITÉ, DROITS

ET VALEURS

Programme financement UE

**Objectifs**

- Prévenir et combattre toute forme de violence à l'égard des femmes, des enfants et autres groupes à risques
- Soutenir et protéger toutes les victimes directes ou indirectes de ces formes de violence

Budget

2023
25 257 735 €

2024
25 146 869 €





Prévenir et combattre la violence fondée sur le genre et la violence contre les enfants

Priorités



- Actions transnationales à grande échelle et à long terme pour lutter contre la violence sexiste
- Actions ciblées pour la protection et le soutien des victimes et des survivants de la violence sexiste
- Actions ciblées pour la prévention de la violence sexiste dans la sphère domestique, dans les relations intimes et en ligne, y compris des actions ciblées auprès des auteurs de violence
- Actions ciblées pour que les systèmes intégrés de protection de l'enfance fonctionnent dans la pratique



Critères d'éligibilité

- Entités publiques, organisations privées ou organisation internationale, à but non lucratif
- Préfinancement de 80%

Pour la priorité 1 :

- Projet transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations de 2 pays minimum
- Subvention de 1 000 000 € minimum et de 2 500 000 € maximum
- Projet de 24 à 36 mois

Pour les priorités 2 à 4 :

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention de 100 000 € minimum et de 1 000 000 € maximum
- Projet de 12 à 24 mois

